



Monsieur le Président de la République, la France doit signer le **Traité international d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)**

Les menaces auxquelles la population française doit faire face sont climatiques, économiques, cybernétiques, terroristes ; notre bombe nucléaire n'est d'aucune utilité dans ces cas. De plus, les armes nucléaires n'ont fait l'objet d'aucune décision démocratique.

En participant au mouvement international de désarmement nucléaire et en retirant ses armes nucléaires, la France rendra notre pays plus sûr pour nous et pour les générations futures. En effet ces armes, même en temps de paix, présentent des dangers permanents pour notre environnement, pour les militaires, les techniciens et la population, à cause des déchets engendrés, des manipulations nécessaires comme la circulation des armes sur les routes et des risques d'accident graves.

C'est l'intérêt de tous les citoyens du monde de supprimer les armes nucléaires. En cas de guerre nucléaire, ces bombes entraîneraient un "hiver nucléaire", tuant toute vie humaine sur la Terre. Présentée parfois comme une "assurance-vie", la bombe nucléaire est en fait une "assurance-mort".

La dissuasion nucléaire est un bluff inadmissible. Le président Giscard d'Estaing l'a dit après avoir quitté la présidence : jamais il n'aurait déclenché un tir nucléaire (en cas d'agression militaire soviétique) car il vaut mieux être envahi que totalement détruit. Laisser supposer que la France a besoin d'armes nucléaires pour sa sécurité, est une incitation à d'autres pays pour en avoir.

Nous pourrions utiliser une large partie du budget consacré au maintien de l'arme nucléaire (6 milliards d'euros prévus chaque année dans le budget de la France) pour répondre à de vraies priorités (améliorer la vie sociale) en France.

122 États - la majorité des membres de l'ONU -, ont adopté le 7 juillet 2017 un Traité international d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). La France, un des neuf pays à posséder ce type d'armes (300 têtes), doit signer le Traité international d'interdiction des armes nucléaires, dont l'initiative est due à l'action de l'organisation internationale ICAN (campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), prix Nobel de la paix 2017.

NOM	Prénom	Adresse ou courriel	Signature

Pétition à renvoyer à ICAN - 187 montée de Choulans - 69005 LYON

La France doit signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

